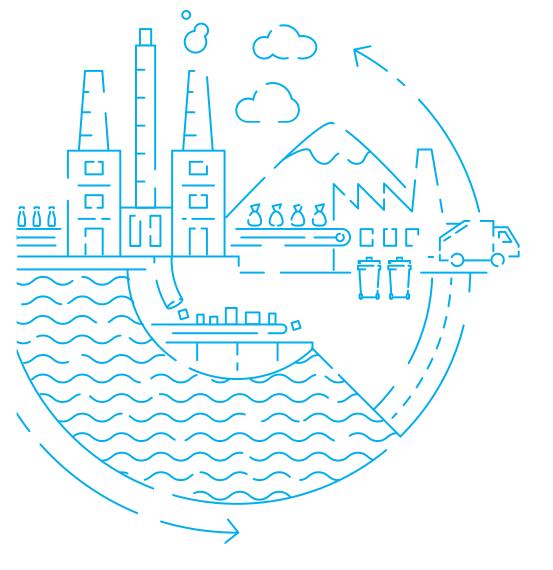


Les rencontres Citeo au cœur des territoires





Auvergne-Rhône-Alpes, un territoire engagé dans l'économie circulaire





**Jean Hornain,**Directeur Général de Citeo

L'économie circulaire est un modèle d'avenir qui prend ses racines au cœur des territoires. En créant les Ateliers de l'Économie Circulaire, Citeo a pour ambition de soutenir les dynamiques territoriales innovantes et rassembler tous les acteurs qui en sont à l'initiative: collectivités, entreprises, monde de l'enseignement et de la recherche, associations, citoyens... En conjuguant nos énergies et en mettant en commun nos idées et actions, nous pourrons mieux mobiliser, accélérer le développement de cette économie positive et transformer les multiples actions locales en un projet de société enthousiasmant et fédérateur.

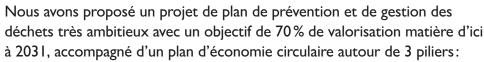
## Éric Fournier,

Vice-Président Région Auvergne-Rhône-Alpes

À l'heure où les enjeux d'adaptation climatique, de transition environnementale sont relayés par les scientifiques, les politiques, les médias, et ce, partout dans le monde, notre Région doit montrer l'exemple et réfléchir à un nouveau modèle de production et de consommation, ce modèle que l'on appelle économie circulaire, qui remplace celui que l'on a développé maintenant depuis 50 ans, à savoir extraire, consommer, jeter.

Nos concitoyens, nos enfants ont pris conscience de cette aberration.

Notre planète ne peut plus ni proposer ses ressources de façon infinie, ni digérer l'ensemble de nos déchets.



- C'offre des acteurs économique: extraction et exploitation durable des ressources, écoconception, écologie industrielle et territorial, économie de la fonctionnalité.
- La demande et le comportement des consommateurs : consommation responsable, remploi, réparation, réutilisation.
- Le recyclage des déchets et leur utilisation comme matière première.

Aujourd'hui, nous savons et pouvons agir autrement, aux côtés de nos nombreux partenaires, dont Citeo dont nous connaissons l'implication constante auprès des collectivités pour promouvoir le recyclage des papiers et emballages et nous les en remercions. Les colloques éco innovation, les ateliers éco-circulaires ou encore Pollutec sont autant de moments où ces thématiques seront mises à l'honneur et nous nous en félicitons car il s'agit d'un bouleversement global ou chacun d'entre nous doit prendre sa place.



## Économie circulaire: la France a les atouts pour jouer un rôle de premier plan

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la population mondiale a été multipliée par 4 et la production économique multipliée par 20. Aujourd'hui, plus de 60 milliards de tonnes de ressources naturelles sont prélevées dans la nature chaque année. 99 % d'entre elles deviennent des déchets en moins de 42 jours.

D'ici à 2100, la population mondiale devrait croître de plus de 40 %. Au rythme actuel de consommation des ressources, la bio-capacité de la terre subirait des dommages irréversibles.

Il est fondamental de redéfinir nos modes de production et de consommation pour bâtir une économie circulaire. Dans ce nouveau paradigme, les déchets redeviennent des ressources, les performances environnementales doivent être optimisées à chaque étape du processus de production, la durabilité des produits est renforcée, et les circuits courts sont privilégiés pour une consommation plus responsable.

#### La France dispose de nombreux atouts pour jouer un rôle de premier plan dans cette transition:

- Une des législations les plus avancées au monde avec la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 qui fixe des objectifs ambitieux et crée de nouveaux outils d'intervention;
- Des moyens significatifs mobilisés par l'Etat, en particulier à travers l'ADEME (Fonds déchets, Appel à projets ORPLAST, Investissements d'avenir, programme Territoires Zéro déchet Zéro gaspillage, etc.);
- Des Régions puissantes qui, au-delà de l'accompagnement des entreprises disposent désormais de compétences sur la planification de la gestion des déchets;
- Des opérateurs du déchet et des industriels du recyclage qui font référence dans le monde entier;
- Des entreprises mobilisées à travers notamment des filières REP performantes;
- Des collectivités locales impliquées de longue date dans le tri et le recyclage;
- Un écosystème de l'innovation hyper dynamique à travers les acteurs académiques, les Pôles de compétitivité, les incubateurs, ou le tissu associatif qui investit massivement la problématique de l'économie circulaire.
- Et une feuille de route pour l'économie circulaire présentée par le Premier Ministre le 23 avril 2018. Dotée de 50 mesures particulièrement ambitieuses, cette feuille de route est un nouveau signal fort pour l'ensemble des acteurs.

L'économie circulaire crée une multitude d'opportunités pour la promotion de nouvelles filières et d'activités à plus forte valeur ajoutée, au service du développement des territoires.

## Citeo, 25 ans d'action pour le recyclage

## La filière emballages ménagers

En 1992 la Responsabilité Elargie du Producteur est appliquée par décret en France. Pour assumer leur responsabilité, les industriels décident de mutualiser leurs forces et créent Éco-Emballages: une entreprise privée d'intérêt général, pour limiter l'impact environnemental des emballages. 56 millions de tonnes d'emballages ont été recyclées depuis, et plus de 100 000 tonnes évitées grâce à la réduction à la source.



En 2007, élargissement de la prise en charge de la fin de vie des produits aux opérateurs du secteur papiers et création d'Ecofolio.

Limitée aux imprimés non sollicités en 2008, elle couvre désormais tous les imprimés papier, gratuits ou non, ainsi que les publications de presse et les imprimés découlant d'une mission de service public à compter de début 2017. 12 millions de tonnes de papier ont été recyclées depuis 2007.

- ⇒ Née du rapprochement d'Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est une société créée par les entreprises pour développer des solutions efficientes pour le tri et le recyclage et réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers.
- clientes de Citeo ont investi près de 10 milliards d'euros aux côtés de leurs partenaires, contribuant ainsi à développer le recyclage: de 18% à 68% pour les emballages et de 41 % à 57,6 % pour les papiers et posant ainsi les jalons d'une économie circulaire.

## 750 millions d'euros

Pour financer le tri et le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques, les entreprises ont versé 750 millions d'euros en 2017.

## 63<sub>9</sub>9 millions d'euros

versés aux collectivités de la région Grand Est pour financer le tri et le recyclage des emballages et papiers en 2016.



# Auvergne-Rhône-Alpes, un territoire au cœur des enjeux de l'économie circulaire

## Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la région durable d'Europe

Seconde région de métropole, la Région AURA est pionnière en matière d'écologie industrielle et territoriale.

Elle a pour ambition d'être la Région de France à la pointe de la valorisation, en réussissant la transition vers une économie circulaire pour faire de ses déchets une ressource. L'objectif est d'enfouir moins (<10%), valoriser plus la matière (à 75%) et l'énergie (à 23%) En plus des plans économie circulaire et gestion des déchets, les initiatives en faveur de l'économie circulaire sont nombreuses, via le réseau Eclaira ou comme ses 300 initiatives recensées dans le recueil cartographique OREE – CIRIID – ADI dans les domaines de la consommation responsable, recyclage, éco-conception, allongement de la durée d'usage, approvisionnement durable, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité...

AURA se situe aujourd'hui en milieu de tableau en termes de performances de tri et doit accélérer avec l'ADEME et Citeo pour simplifier le geste de tri et rendre le tri plus systématique, transformer les dispositifs de collecte et tri pour les rendre moins coûteux et responsabiliser ses habitants par l'incitation.

La Région est dotée de champions du recyclage. Concernant le verre, le recyclage est solidement ancré au plus près des productions viticoles et offre un parfait exemple d'économie circulaire puisque 100% du verre trié par les auvergnats et rhônalpins est recyclé en AURA.

Quant au recyclage des plastiques, la Région dispose de pôles d'excellence très actifs dans le recyclage des bouteilles et flacons (25 % du PEHT trié en AURA est recyclé en AURA), mais également des plastiques souples. Et le développement de nouveaux produits à trier en particulier grâce à l'extension des consignes de tri plastiques va offrir à la Région AURA (1ère région plasturgiste de France avec 50 000 emplois et 1072 entreprises) de nouvelles perspectives.

Pour le papier carton, 31 % du carton trié en région est recyclé en AURA.

La richesse de l'innovation sur ce territoire sera un atout pour accélérer cette innovation et porter à 30 000 le nombre d'emplois supplémentaires dans l'économie circulaire.

### CHIFFRES CLÉS

12

départements regroupant **7 584 340** habitants

19

centres de tri de collecte sélective

13

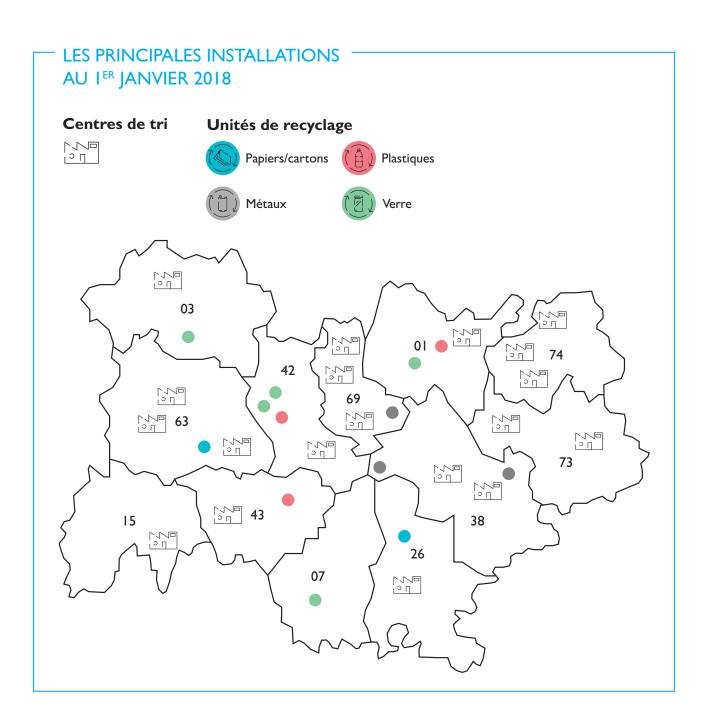
unités de recyclage pour tous les emballages

#3,6%

de performance de recyclage par rapport à la moyenne nationale

780 644

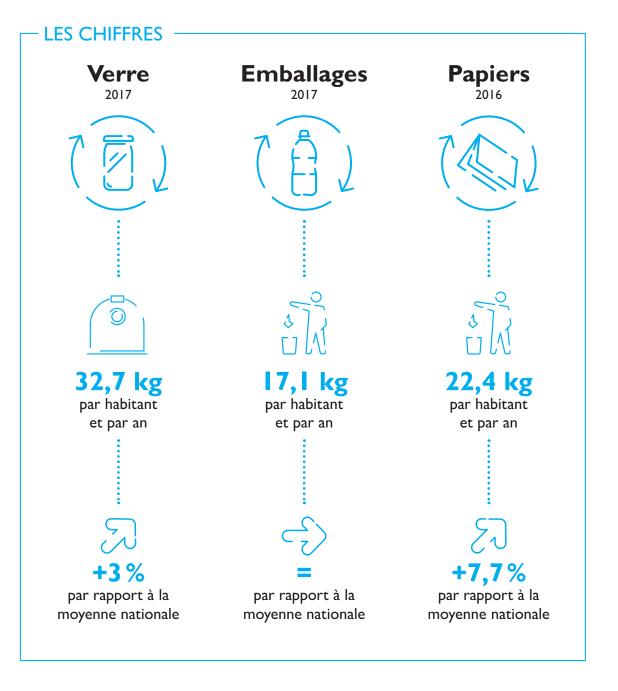
habitants peuvent trier tous leurs emballages en plastique



# Des performances moyennes pour les emballages et les papiers

Avec 72,2 kg par habitant et par an, la Région AURA se situe au 9e rang en matière de performances de tri. Elle doit passer à la vitesse supérieure sur le flux emballages légers.

Objectif: doublement du taux de recyclage des emballages en plastique via l'extension des consignes de tri, de sorte que 100 % des habitants AURA puissent trier 100 % des emballages et papiers d'ici 2022.







## Économie circulaire et

ECO-CONCEPTION
P. 12

Économie circulaire et

P. 20

ATELIER CITEO
Économie circulaire et

P. 24

# Économie circulaire et ÉCO=CONCEPTION

Afin de consommer moins de ressources fossiles et ainsi entrer dans une véritable boucle d'économie circulaire, il est fondamental de mieux concevoir les produits (meilleure efficacité énergétique, recyclabilité des matériaux, reprise des produits en fin de vie).

Il est aujourd'hui avéré que l'éco-conception a un effet positif sur les profits de l'entreprise. Elle constitue une solution «gagnant gagnant» pour accroître la performance économique et la performance environnementale des entreprises. Elle est aussi un attendu pour 9 Français sur 10 qui souhaitent davantage de produits avec des emballages respectueux de l'environnement en grandes surfaces (Source: IPSOS pour Citeo, 2013, «Étude de perception de l'emballage et d'image du recyclé»).

Pour systématiser cette démarche en entreprises, Citeo conçoit et met à disposition de ses clients des outils pour faciliter leurs démarches d'éco-conception, de l'évaluation à l'innovation, pour trouver ensemble des solutions performantes et adaptées à leurs produits.

Citeo développe une offre de services en direction de ses clients en vue de les aider à toujours mieux prendre en compte l'ensemble du cycle de vie de leurs emballages et de leurs papiers et limiter leurs impacts environnementaux.

Depuis 2007, plus de 150 actions d'éco-conception (formations et webinars, diagnostics sur site industriel, partage de bonnes pratiques, etc.) ont été menées chaque année. Sur une année, plus de 300 actions de réductions à la source peuvent être conduites.

Par ailleurs, Citeo va travailler aux côtés de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes, de l'ADEME et du Pôle éco-conception sur le programme PRIME sur les thématiques des emballages et des papiers : ecoconception-rhone-alpes.com/

# TAIN-L'HERMITAGE (26) Le ballotin de Valrhona: premium et éco-conçu

Depuis plus de 90 ans, Valrhona fabrique des chocolats de grande qualité et a créé en 2018 une première gamme de ballotins et de coffrets éco-conçus: matériaux provenant de sources renouvelables ou gérées de manière responsable, emballages simplifiés. Les nouveaux ballotins utilisent 40% de carton en moins, sont plus visibles en rayon et mieux recyclables. Le choix du matériau du coffret 18 carrés permet lui une économie de 60% de poids de l'emballage et un visuel attractif!

Valrhona s'est fixé d'ambitieux objectifs: réduire de moitié son empreinte environnementale d'ici 2025 en développant l'éco-conception de tous ses nouveaux produits.

## MODIFICATION DE L'EMBALLAGE



#### EVIAN-LES-BAINS (74)

## 100 % de plastique recyclé dans les bouteilles à horizon 2025

C'est l'objectif que s'est fixé Evian.
Pour atteindre cette ambition, la marque d'eau minérale naturelle de Danone réinvente ses emballages en misant sur des technologies innovantes de transformation des déchets de plastique PET et souhaite accélérer les initiatives de recyclage avec notamment l'objectif d'atteindre zéro déchet de bouteilles en plastique.



#### -L'EXEMPLE DE BLEDINA -

## Blédina (69)

Leader de la nutrition infantile en France. Blédina est un acteur fortement engagé en faveur de l'environnement. Implanté à Limonest près de Lyon, le tout nouveau siège social emploie 350 personnes et se veut à l'image de l'entreprise : tourné vers l'avenir. L'inventeur des premiers « petits pots bébé » en France il y a plus d'un siècle ne cesse d'innover pour offrir à ses clients des produits toujours plus responsables. Blédina, utilise depuis 2016, un outil d'éco-conception qui permet d'identifier l'emballage le plus écoresponsable (recyclabilité, empreinte carbone, ratio poids emballage/poids de produit) en début de chaque projet d'innovation. En témoignent, les actions

réalisées sur la barquette Blédichef il y a quelques années; Blédina a réduit la quantité d'emballage à différents niveaux : assiette, couvercle mais également son emballage secondaire. Résultat : une réduction de 5,64 g / unité soit -13 %. Plus récemment, Blédina a retravaillé la forme de ses coupelles de compote de fruits, ce qui lui a permis de réduire la quantité de plastique par coupelle de 6,4%. À la clef, une réduction de 66 tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> par an.



#### L'EXEMPLE DE MAPED

## Maped (74)

Maped, concepteur et fabricant d'articles scolaires et de bureau dans le monde, est implantée en France sur les sites de production de Pringy et Allonzier, près d'Annecy. Consciente de l'impact de ses activités sur l'environnement et de sa responsabilité, Maped met en œuvre un plan ambitieux d'actions environnementales et sociales en parallèle de son développement économique. En 2010 et 2013, elle obtient les certifications ISO 14001 et OHSAS 18001 pour ses 2 sites français. Son objectif est d'obtenir à moyen terme une certification de l'ensemble de ses filiales de production dans le monde.

Au-delà du respect de l'environnement et de la sécurité sur ses sites de production, Maped applique une démarche d'éco-conception à toutes ses gammes de produits. Une analyse du cycle de vie (ACV) des produits permet d'identifier les points d'amélioration prioritaires. Maped a ainsi développé une gamme « greenlogic » de produits et emballages conçus avec l'unique objectif de minimiser l'impact environnemental: gain de poids matière, intégration de matières recyclées, usage de procédés et composants respectueux de l'environnement, production européenne à proximité des lieux de vente pour une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport et une dynamisation de l'emploi en France. La part des produits éco-conçus greenlogic dans le chiffre d'affaire de l'entreprise constitue même un indicateur de performance intégré dans les critères d'intéressement des salariés.

Très pro-active dans sa démarche environnementale, Maped collabore avec Citeo depuis de nombreuses années.



1

## TÉMOIGNAGE **François Turcas**

Président de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes

« Si se réunir est un début, travailler ensemble est un progrès ! C'est justement là que l'initiative de Citeo et du Pôle Éco-Conception de Saint-Etienne prend tout son sens.

Nous sommes tous conscient que l'économie circulaire est l'une des composantes du dynamisme

de nouveaux savoir-faire. L'économie circulaire, c'est aussi un enjeu majeur en termes

de préservation de l'environnement, d'utilisation raisonnée des matières premières et des ressources naturelles,

de nos territoires, avec l'émergence et le développement

et de transition énergétique.

Si la Région Auvergne-Rhône-Alpes est pionnière en matière d'écologie industrielle et territoriale, c'est parce qu'elle a su mettre les acteurs en réseau. En effet, l'entrepreneur est trop souvent seul face à des enjeux qui touchent directement ses produits, son développement et sa contribution, même modeste, à l'avenir de notre planète.

Ces ateliers seront donc un lieu d'échange de bonnes pratiques, de savoirs, d'innovations. Un lieu où se fabriquera cette économie positive. Celle qui met l'Homme au centre de l'action.»

## **TÉMOIGNAGE**

## Jean-Luc Raunicher

Président du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes

« Face aux défis d'une volatilité croissante de l'économie mondiale, de l'épuisement des ressources disponibles et de la transition énergétique et écologique, l'économie circulaire doit être au cœur de notre développement.

De nombreuses entreprises intègrent déjà tout ou partie des étapes de l'économie circulaire : éco-conception, récupération et recyclage, valorisation énergétique des déchets, traçabilité des produits et réduction de leur obsolescence, adaptation à des normes environnementales plus strictes, nouvelles technologies économes en énergie, formation à de nouveaux métiers,... Pour autant, de nouveaux modèles économiques peuvent encore être développés par une prise en compte intégrée de l'ensemble de ces enjeux, en veillant notamment à mettre les politiques en cohérence et à encourager l'innovation. C'est dans ce cadre que l'économie circulaire sera non seulement porteuse d'une nouvelle vision de l'entreprise et constituera un véritable levier de compétitivité et d'emploi pour nos entreprises.»



#### **TÉMOIGNAGE**

**Christian Brodhag** 

Professeur émérite de l'École des Mines de Saint-Étienne, Président du Pôle Éco-conception

«Le Pôle est le centre national sur l'éco-conception et la performance par le cycle de vie. Créé en 2008, il a pour vocation de soutenir le développement des modes de consommation et de production durables. En tant qu'association d'industriels, il accompagne les organisations afin d'augmenter leur performance et de créer de la valeur par la pensée en cycle de vie tout en diminuant les impacts environnementaux.

Plus d'information sur www.eco-conception.fr, pour découvrir les valeurs du Pôle Éco-conception – expertise, neutralité, agilité et collaboration – et ses modes d'actions.»

Les entreprises clientes de Citeo bénéficient d'outils et de services pour accroître et tester la recyclabilité de leurs produits et évaluer l'impact environnemental de leurs papiers et de leurs emballages.

Tous ces outils et services sont compris dans leur contribution Citeo.

Rendez-vous sur www.citeo.com/clients



Citeo a mis en ligne TREE, une appli pour tester la recyclabilité des emballages.

tree.citeo.com



Citeo a créé le Facilitateur d'Éco-conception En Ligne qui permet de réaliser une revue complète et gratuite de l'éco-conception des emballages et d'obtenir en moins de 15 minutes des pistes concrètes d'optimisation. feel.citeo.com

## **bee**

Citeo a créé BEE, un outil d'ACV dédié au bilan environnemental des emballages.

#### **Paper Metrics**

Visualisez directement sur votre devis d'impression les impacts environnementaux de vos imprimés publicitaires grâce à Paper Metrics®, le logiciel développé avec l'ensemble des acteurs de la filière papier.



Les rencontres Citeo au cœur des territoires

#### CITEO PROPOSE

- d'organiser une journée éco-conception pour mieux comprendre les enjeux du tri et du recyclage
- de (re)découvrir les leviers d'éco-conception des emballages et papiers
- de former aux outils et adopter les réflexes qui permettent d'intégrer l'éco-conception sur la durée et en toute autonomie

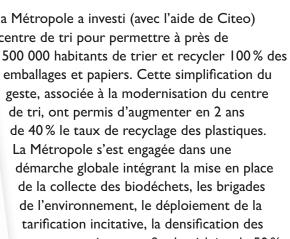
## Les sites vitrines



**GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE (38)** Un schéma directeur déchets ambitieux!

En 2016, la Métropole a investi (avec l'aide de Citeo) dans son centre de tri pour permettre à près de

> geste, associée à la modernisation du centre de tri, ont permis d'augmenter en 2 ans de 40 % le taux de recyclage des plastiques. La Métropole s'est engagée dans une démarche globale intégrant la mise en place de la collecte des biodéchets, les brigades de l'environnement, le déploiement de la tarification incitative, la densification des conteneurs à verre, afin de réduire de 50% le volume des ordures ménagères résiduelles et de recycler les 3/4 de leurs déchets.







ANNONAY (07)

## Un dispositif de collecte des emballages et des papiers exemplaire

Commune pionnière de la collecte de proximité et du tri à la source (papiers/cartons, métaux/plastiques et verre), Annonay Rhône Agglomération a amélioré son dispositif de collecte en partenariat avec Citeo. Les 200 nouveaux conteneurs installés et la campagne de communication ont permis de mettre en place un service plus efficace, plus accessible et plus économe. Résultats: 95 % des Annonéens interrogés sont satisfaits par ce dispositif de collecte renforcé et modernisé, ce qui se traduit pas une augmentation des emballages et papiers collectés et une diminution des erreurs de tri.

#### ALLIER (03)

## ALLIER TRI : une SPL pour gérer un centre de tri

L'étude territoriale menée en 2013 sur le département de l'Allier a mis en évidence l'intérêt pour les collectivités de travailler ensemble pour conserver un centre de tri départemental sous maîtrise d'ouvrage publique. Elles ont donc opté pour la création d'une société publique locale (ALLIER TRI), dans laquelle chacune est actionnaire. Un centre de tri de proximité pouvant traiter 20 000 tonnes de déchets ménagers en consignes élargies verra le jour en 2019 et est soutenu financièrement par Citeo.

Ce projet a permis d'initier et concrétiser d'autres travaux à l'échelle départementale:

- Harmoniser les consignes de tri pour simplifier le geste de tri.
- Elaborer une campagne de communication commune pour l'extension des consignes de tri



## clermont auvergne métropole

## CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE (63) Le bon élève du tri

Avec plus de 78 kg/an/hab d'emballages et papiers recyclés en 2016, Clermont Auvergne Métropole se classe parmi les 3 meilleures métropoles françaises en termes de tri.

Pour obtenir de tels résultats, Clermont Auvergne Métropole a choisi:

- De densifier son parc de colonnes à verre pour faciliter le geste de tri de l'habitant en améliorant l'intégration paysagère des conteneurs en centre urbain. Entre 2015 et 2018, plus de 75 conteneurs ont été installés ce qui représente une augmentation de 15 % du parc pour 415 tonnes de verre collectés en plus soit +1.5 kg/an/hab
- De développer la collecte sélective en conteneurs aériens en pied d'immeubles: entre 2015 et 2018, c'est plus de 120 adresses qui ont été équipées avec une qualité de tri améliorée.
- De communiquer régulièrement auprès de la population, la dernière campagne de communication mettait l'accent sur les erreurs de tri courantes à corriger.





## VERALLIA À SAINT-ROMAIN LE PUY (42) Un exemple de recyclage d'emballage en verre

100 % du verre ménager trié en Auvergne-Rhône-Alpes est recyclé en AURA. La boucle locale du verre ménager dans la Loire illustre un parfait exemple d'économie circulaire, créatrice de valeur économique et sociale qui permet le développement de l'emploi local avec plus de 230 professionnels (entre le préparateur de calcin et la verrerie) auxquels s'ajoutent les emplois liés à la collecte. Le verre d'emballage trié par les habitants est collecté par de nombreuses entreprises locales de collecte et acheté par Verallia, puis préparé par l'entreprise SIBELCO Andrézieux avant d'être recyclé par Verallia en nouvelles bouteilles de vin. Ces nouvelles bouteilles alimentent les viticulteurs de la région. En 2017, ce sont ainsi 248 000 tonnes de verre qui ont été triées et recyclées localement en AURA. Une progression du geste de tri de 2,3 % par rapport à 2016 notamment grâce aux actions des collectivités locales en particulier par les Métropoles de Lyon et Saint-Etienne dans le cadre du Plan de Relance de Citeo.

En parallèle, la filière verre ne cesse d'innover pour réduire le poids moyen des bouteille. Comme en témoigne la gamme Ecova de Verallia qui propose des bouteilles allégées permettant de réduire de 15 % les émission de CO² dues à leur production.







## Un exemple de recyclage des papiers et des cartons (26)

Le groupe Emin Leydier est né le 20 juin 1975 de la fusion de la Papeterie Leydier implantée dans la Drôme et de la cartonnerie Emin basée à Oyonnax, dans l'Ain. Depuis cette date, l'entreprise n'a cessé de se développer, d'innovations en investissements. Premier recycleur de papiers et cartons usagés en France, utilisateur de ressources renouvelables, producteur de matériaux moins impactant pour l'environnement, Emin Leydier inscrit naturellement ses activités dans le développement durable. Les Papeteries Emin Leydier recyclent près de 800 000 tonnes/an de papiers et cartons à recycler, valorisant ainsi des déchets pour les faire renaître en emballages carton neufs. Emin Leydier Emballages produit annuellement 160 000 tonnes de carton ondulé, dont 90% à partir de papiers recyclés. Depuis mars 2018, Emin-Leydier a rejoint le groupe familial espagnol SAICA et peut désormais poursuivre son développement industriel et commercial sur le territoire français et européen.



## Le groupe Barbier mise sur le recyclage des films plastiques (43)

En France, le Groupe Barbier est expert du recyclage des films usagés d'origine industrielle, commerciale, ménagère et agricole. Cette ETI, très ancrée dans son territoire de Haute-Loire, produit plus de 140 000 tonnes par an de films en PolyEthylène et valorise en boucle les films plastiques usagés depuis les années 1980. Les efforts majeurs portés par le Groupe Barbier sur l'éco-conception de ses produits permettent à l'entreprise de produire des films 100% recyclables. Aujourd'hui le Groupe Barbier produit plus de 20 000 tonnes par an de matières premières recyclées, ce volume est en constante augmentation. Le Groupe Barbier est pleinement engagé dans la mise en oeuvre de la Feuille de Route Économie Circulaire, cela passe notamment par la signature d'engagements volontaires avec de nombreux clients. L'objectif partagé est d'incorporer toujours plus de matière recyclée dans les produits. Le Groupe Barbier vient d'ouvrir une nouvelle unité adaptée pour recycler les films PolyEthylène ménagers issus de l'extension des consignes de tri. Ainsi, une partie des tonnages de films issus des collectivités locales (qui ont simplifié avec Citeo les consignes de tri des emballages) sont valorisés par le Groupe Barbier.







# Économie circulaire et TERRITOIRES

Depuis 2015, Citeo a engagé un plan de relance du recyclage qui a mobilisé 90 millions d'euros à l'échelle nationale.

Ce sont des moyens sans précédent qui ont ainsi été mobilisés par Citeo dans 5 collectivités lauréates du Plan de Relance entre 2015 et 2017: les métropoles de Lyon, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand, le Sibrecsa et la Communauté de communes de la Matheysine. Partout le tri a été renforcé avec l'ajout de nouveaux conteneurs pour le verre ou les emballages. À Lyon, ce ne sont pas moins de 360 silos à verre qui ont été rajoutés faisant bondir les performances de verre de 10% en 2 ans. Idem sur Saint-Étienne avec 87 conteneurs et + 6% de recyclage du verre rien qu'en 2017. Côtés emballages, le Plan de Relance a été l'occasion de tester le grand retour de la collecte de proximité dans l'habitat urbain dense. Finis les bacs de tri qui traînent toute la journée dans la rue et génèrent des nuisances. Place aux conteneurs visibles et garantissant aux habitants un meilleur respect de leur geste de tri. Dans la Métropole lyonnaise, 50 silos emballages et papiers ont ainsi été testés et plébiscité par les riverains. Du côté de Clermont-Ferrand, même constat et satisfaction des gardiens d'immeubles qui ont immédiatement vu l'impact en termes de qualité de travail.

Mais le Plan de Relance a également été l'occasion de simplifier le geste de tri en étendant les consignes à tous les emballages. Ce fut le cas sur la Métropole grenobloise et 4 collectivités du Sud Isère qui regroupent près de 600 000 habitants. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, tous les emballages rejoignent le bac jaune. Une petite révolution qui impacte les performances puisque le taux de recyclage repart à la hausse sur ce territoire.

Tous ces changements ont nécessité un accompagnement ciblé de la part des collectivités qui ont eu recours à l'action des ambassadeurs du tri. Qu'il s'agisse d'équipe internes ou de prestations externalisées, les ambassadeurs du tri par leur travail de proximité ont les artisans discrets de cette réussite collective. Citeo, en formant ces ambassadeurs du changement aux techniques de communication engageante, a prouvé que le porte à porte est un levier important lorsqu'il est correctement activé.

Enfin, saluons l'action des associations locales comme Aremacs, Les Connexions ou Mouvements de Palier qui œuvrent avec un formidable réseau de bénévoles en faveur d'une transition écologique plus inclusive. Invitant les citoyens à l'action, ils redonnent du pouvoir aux individus pour changer concrètement les choses. Et si c'était ça la Ville intelligente ?

Place désormais aux Appels à projets et à manifestation d'intérêt lancés par Citeo qui constituent de formidables opportunités de transformation du dispositif de collecte et de tri, de relance du geste de tri et d'optimisation des services à l'habitant

Le projet de Plan Régional pour la Prévention et la Gestion des Déchets et le Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire PRAEC a été voté par le Conseil Régional le 11 octobre 2018.

Trois objectifs stratégiques pour accompagner et promouvoir le développement de l'économie circulaire en Région:

- Engager la société dans l'économie circulaire
- 2 Faire de l'économie circulaire un levier d'innovation et de croissance : cinq secteurs économiques prioritaires ont été identifiés en fonction de leur poids économique et de l'intensité de l'utilisation des ressources : l'agriculture, l'énergie (notamment la valorisation de la biomasse), le bâtiment et les travaux publics, la plasturgie et le tourisme.
- 3 Ancrer l'économie circulaire dans les territoires

La Région, chef de file de la politique déchets-économie circulaire, va mettre en place une gouvernance partenariale large associant les acteurs publics et privés, de l'économie traditionnelle et de l'économie sociale et solidaire, ainsi que les représentants de territoires, afin de définir un programme d'actions opérationnel.



Richard Quemin

Directeur Régional Auvergne-Rhône-Alpes

«Soucieuse d'une relation de proximité exigeante et partenariale, toute l'équipe Centre-Est Citeo organise tout au long de l'année des actions au service de l'économie circulaire : appels à projets, réunion d'information, ateliers action, formations techniques et communication, sprints créatifs, rencontre entre acteurs, points presse... soit plus de 1000 rendez-vous annuels avec nos parties prenantes pour cet objectif : moins d'emballages et papiers, plus recyclage à des coûts maîtrisés et passer du 100 % jetable au 100 % durable.»

# TÉMOIGNAGE **Jérôme d'Assigny**Directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Ademe

« La transition vers l'économie circulaire fait partie intégrante des agendas des décideurs : feuille de route nationale, plans régionaux, initiatives entrepreneuriales, etc. À juste titre, car elle offre des opportunités nouvelles de croissance, de ré-industrialisation de nos territoires et de développement d'emplois peu délocalisables !

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME accompagne les acteurs dans leurs démarches. Auprès des collectivités, les approches territoriales intégrées sont poussées sur l'ensemble de la boucle, la redevance incitative est recommandée, etc. Auprès des entreprises, la maîtrise des flux d'énergie et de matières premières est privilégiée ainsi que l'éco-conception ou l'économie de la fonctionnalité. Autant d'atouts pour renforcer l'innovation, l'emploi et la création de valeurs. L'ADEME s'engage avec la Région, Citeo, les entreprises et les collectivités pour multiplier les réalisations. »





millions d'euros de plan de relance du tri et du recyclage sur la période 2014 à 2017.

millions d'euros ont été versés aux collectivités et opérateurs de tri dans le cadre des appels à projets Eco-Folio et Eco-Emballages depuis 2013.

190

millions d'euros pour un nouveau plan d'amélioration des performances sur la période 2018-2022.



Les rencontres Citeo au cœur des territoires

#### CITEO PROPOSE

- des réunions d'information et visites de sites à destination des élus locaux, associations
- des rendez-vous du Tri et de l'Économie circulaire pour partager les bonnes pratiques entre collectivités
- des ateliers techniques:
  analyse des indicateurs,
  accompagnement
  à la réalisation des plans
  d'actions, formation
  des ambassadeurs du tri

## TÉMOIGNAGE Emeline Baume de Brosses

Conseillère déléguée à l'Economie circulaire et la Prévention des déchets de la Métropole du Grand Lyon

«La mutation de notre modèle extraire-produire-consommer-jeter vers un modèle de production et de consommation circulaire limitant l'ensemble des impacts négatives sur notre santé, notre environnement et nos emplois et favorisant des activités et emplois non délocalisables fait désormais consensus dans les discours.

Fin 2015 la Métropole de Lyon a pris sa part dans la mutation à amorcer en étant labellisée « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ». Cette labellisation a été le lancement d'une démarche dite d'« Économie circulaire, zéro gaspillage » conduite jusqu'en 2020 sur le territoire. Cette stratégie locale se situe à l'articulation d'autres politiques publiques parmi lesquelles celles du développement économique et de l'insertion tout autant que le prochain programme local de prévention des déchets. Elle implique entre autres l'accélération de projets entrepreneuriaux évitant la création de déchets ou détournant des déchets de l'enfouissement ou l'incinération tout en créant des emplois. Ainsi en mai 2014 47 projets innovants sont à ce jour suivis.

#### Le territoire foisonne :

- d'envie d'agir comme ceci a été présenté lors du «Grand Rendez vous» initié par le Conseil de développement dès 2016,
- de capacité à initier les industries du futur comme le montre l'Appel des 30 pour la Vallée de la Chimie,
- de dynamiques plurielles pour expérimenter par exemple des aménagements intégrant du rée emploi, des démolitions-construction exemplaire ainsi que des démarches participatives et éphémères initiés au Carré de Soie à Villeurbanne.

L'ensemble de ces innovations (organisationnelles, institutionnelles, sociales et-ou technologiques) ne pourront se transformer en solution locale pérenne s'inscrivant dans une boucle de l'économie circulaire que si elles tissent ensemble un réseau de coopération territoriale. C'est l'enjeu désormais pour la Métropole de Lyon qui, au regard de son empreinte matérielle, élabore avec les parties prenantes une stratégie territoriale d'économie circulaire pour les secteurs d'activité de l'alimentation et du BTP. Faire ensemble pour montrer ici qu'à court terme la mutation est possible s'est dépasser sa zone de confort ou de revendication pour entrer dans la responsabilité que nous portons chacun : celle de laisser un avenir sur notre planète Terre aux générations futures. »





«L'économie circulaire n'est plus une option, elle est devenue un axe majeur qui fait l'objet d'une feuille de route (FREC) présentée par le Premier Ministre, Édouard Philippe, et la secrétaire d'État, Brune Poirson, le 23 avril dernier visant à réconcilier écologie avec économie. Fabriquer, consommer, jeter : le modèle du linéaire est dépassé et se heurte aux ressources de notre planète. L'objectif est désormais d'aller vers une économie différente, où comme l'avait démontré justement le chimiste français Lavoisier : « rien ne se perd tout se crée tout se transforme ».

Les bénéfices seront massifs pour le climat et l'environnement, mais également sur l'emploi avec un potentiel évalué à 300 000 emplois supplémentaires dans les années à venir : des emplois locaux, pérennes, non délocalisables. Ce qui doit également nous amener à adapter la formation initiale et continue aux métiers de demain : d'ici 2030, près de 60 % des métiers actuels auront disparus ou auront grandement évolué et de nouveaux seront apparus.

Sur la méthode et dans la mesure où nous sommes devant un besoin urgent d'agir, il convient de bousculer les habitudes, mettre tout le monde en mouvement. Comptez sur mon action pour aider à faire converger l'ensemble des acteurs de la région vers les 50 mesures de la FREC (Mieux produire / Mieux consommer / Mieux gérer nos déchets / Mieux sensibiliser et éduquer).

Notre territoire est riche de beaux exemples d'économie circulaire (recycleurs plastiques, verre, cartons, centres de Tri...) et augurent de la capacité des acteurs à profiter de cette feuille de route.

Je compte sur vous...»

## OBJECTIF ZÉRO GASPILLAGE – ZÉRO DÉCHET, L'EXEMPLE DE PHENIX ET LECLERC

## LECLERC gère ses invendus avec PHENIX et Zéro-Gâchis





Les 2 startups PHENIX et Zéro-Gâchis aident les entreprises à gérer leurs invendus et à réduire le gaspillage dans une logique d'économie circulaire. La promesse pour les clients ? «Limiter et valoriser les invendus pour réduire vos déchets et améliorer votre rentabilité».

Concrètement, pour un magasin, PHENIX et Zéro-Gâchis facilitent la mise en place de différentes « filières » de valorisation :

- La vente des produits en « date courte » (qui approchent de leur date de péremption) qui sont rassemblés dans un « espace Zéro-Gâchis » et proposés à la clientèle à prix réduits ;
- Le don à des associations d'aide alimentaire: PHENIX organise et coordonne le passage régulier d'une association;
- La «valorisation animale»: PHENIX organise et coordonne le passage de possesseurs d'animaux qui récupèrent des produits dont la date de préemption est dépassée.

La mise en place de ces 3 sources de valorisation permet aux magasins de réduire leurs déchets, dans une logique vertueuse d'économie circulaire. Ces derniers s'y retrouvent également financièrement grâce à une amélioration de la vente des produits en « date courte », aux économies réalisées par la réduction du coût de traitement des déchets et à la déductibilité fiscale des dons en nature.



POUR ILLUSTRER CONCRÈTEMENT LES RÉSULTATS OBTENUS, VOICI L'EXEMPLE DE L'HYPERMARCHÉ LECLERC DE CHAVANAY (42).

Le magasin a engagé une démarche d'optimisation de la gestion de ses invendus en janvier 2018 avec le service de PHENIX et de Zéro-Gâchis: optimisation du don aux associations et de la vente des produits proche de leur date de péremption à prix réduit. L'enjeu premier était alors de trouver une structure réceptrice des dons dans une zone géographique très peu fournie en associations caritatives. Depuis le lancement de ce partenariat anti-gaspillage, deux ramasses hebdomadaires sont effectuées par deux associations, permettant ainsi de revaloriser une partie des invendus du magasin en don associatif. En complément de cette démarche, le stickage des produits en date courte pour les vendre à prix réduit via le concept Zéro Gâchis vient limiter la casse du magasin, en permettant aux clients du magasin de bénéficier de réductions intéressantes. Pour aller plus loin dans la démarche Zéro Déchet, des réflexions sont en cours avec la Responsable Qualité du magasin afin d'inclure les produits du Drive dans le processus et de donner une seconde vie aux biodéchets en les utilisant pour l'alimentation animale (par exemple, pour des parcs animaliers, fermes, éleveurs de chiens, etc).

Grâce à un travail collaboratif entre la Responsable Qualité, les équipes du magasin et les coachs anti-gaspillage de PHENIX et Zéro-Gâchis, le magasin réussit à revaloriser 80% de sa casse dès le 2° mois de partenariat.

En 8 mois, ce sont l'équivalent de 32 000 repas qui ont été redistribués aux associations partenaires du magasin et pas moins de 20 tonnes de produits alimentaires qui ont été sauvés de la poubelle et vendus à prix réduits grâce à la vente en date courte.

# Économie circulaire et INNOVATION

Les risques environnementaux et sanitaires se multiplient à l'échelle mondiale. Le besoin d'anticipation concerne l'ensemble des acteurs : agir pour prévenir et – a minima – réduire les impacts négatifs (compétitivité, impacts environnementaux, accroissement des inégalités socioéconomiques etc.).

L'innovation est un levier pour transformer les contraintes en opportunités – créant de la valeur pour l'ensemble des acteurs sur les territoires afin de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire.

L'innovation n'est pas synonyme de technologie mais englobe de nombreuses dimensions: elle peut être de produit, de services, organisationnelle, d'usage, ou bien encore sociale. Innover dans l'économie circulaire suppose une approche globale, portant sur l'ensemble de la chaine de valeur (écoconception des produits, innovation sur les matériaux, innovation d'usage suivant l'évolution des modes de consommation des citoyens,

innovation dans les systèmes de collecte et de tri, amélioration de la recyclabilité et des débouchés).

L'écosystème de l'innovation dans l'économie circulaire est par essence 'glocal': tandis que les enjeux de gestion des flux et des ressources sont globaux, l'éco-système s'appuie sur des ressources locales pour se développer. Il offre ainsi des opportunités en termes d'emplois non délocalisables et de dynamisation des territoires – ces derniers étant de véritables laboratoires d'innovation et d'expérimentation.

L'enjeu de Citeo: faire de l'innovation un levier d'accélération de l'économie circulaire.

## TÉMOIGNAGE Carlos de Los Llanos

Directeur scientifique de Citeo

«En amont du recyclage, l'éco-conception et la réduction à la source sont des leviers majeurs pour réduire l'impact environnemental des produits de consommation courante. L'éco-conception consiste à privilégier des matériaux recyclables, à alléger les emballages et à en simplifier la composition, tout en conservant les fonctions de protection du produit emballé. La réduction à la source par l'allègement de l'emballage, quand elle est possible, est très efficace d'un point de vue environnemental. Par exemple, réduire d'une tonne la quantité de plastique utilisée apporte le même bénéfice environnemental qu'en recycler trois tonnes. De nouveaux matériaux, plus vertueux écologiquement et plus facilement recyclables, feront leur apparition sur le marché – le PEF, dont la mise en marché est annoncée d'ici 7 à 8 ans, pourrait en être un exemple. L'arrivée de ces nouveaux matériaux aura des conséquences sur l'ensemble de la filière, de la collecte au recyclage en passant par le tri. Il est aussi nécessaire de réévaluer les normes concernant l'emploi des matériaux recyclés. La plupart d'entres elles ont été rédigées pour les matériaux vierges et peuvent constituer des freins au recyclage. Si, par exemple, le champ d'applications des plastiques recyclés peut être étendu, il y aura une nouvelle dynamique pour la filière.»



# Vers une nouvelle forme de recyclage des plastiques

À l'ombre des volcans, se prépare une vraie révolution dans la filière PET. On la doit à Carbios, une start-up spécialisée dans la bioplasturgie créée en 2011. Carbios a développé un procédé de dépolymérisation inédit basé sur l'action d'une enzyme qui décompose les plastiques PET en leurs monomères d'origine. Après séparation et purification, ces monomères peuvent être réutilisés dans la fabrication de PET vierge.

Cette innovation pourrait permettre le recyclage de nombreux gisements de PET sans perte de

Cette innovation pourrait permettre le recyclage de nombreux gisements de PET sans perte de qualité, qu'il s'agisse d'emballages ou de fibres textiles. Forte des avancées acquises en laboratoire, l'entreprise prépare pour 2019 une phase de démonstration industrielle avec la mise en place d'une unité de 10 000 tonnes qui produira les premiers volumes de PET vierge issus de cette technologie à l'horizon mi-2021.

GRENOBLE (38)

## Des alternatives aux encres à base d'huiles minérales testées

Ecograf, société spécialisée dans les solutions environnementales de la chaîne graphique, a identifié des encres Offset Heatset alternatives aux encres traditionnelles comportant pas ou peu d'huiles minérales. C'est à l'antenne de Grenoble du Centre Technique du Papier que Citeo a fait analyser des échantillons d'imprimés publicitaires issus des tests d'impression sur 2 des 3 encres alternatives identifiées (encres à huiles minérales dites « blanches » et encres à huiles biosourcées) avec SystèmeU, Carrefour et deux imprimeurs français. Les résultats techniques et économiques intéressants et encourageants de ces tests seront révélés en 2018 avec le plan d'actions global de Citeo sur les huiles minérales et des recommandations d'éco-conception.

# ©ITEO prospective un temps d'avance sur l'innovation matériau

Le programme Citeo Prospective a pour ambitions d'anticiper les évolutions et d'identifier les innovations en matière de matériaux et de recyclage, de développer l'éco-conception et la recyclabilité des emballages et des papiers, de conduire des projets de R&D multi-acteurs et de partager informations et résultats de ces actions.

## Lactips transforme le lait en plastique

Repéré et suivi par le Circular Challenge, le projet de développement d'un nouveau plastique par la start-up Lactips est aussi prometteur pour ses propriétés. Ses granulés produits à partir de la caséine extraite de lait de vache impropre à la consommation, sont hydrosolubles, biodégradables et ont une fonction de barrière au gaz. Lactips et ses 20 salariés visent des applications sur le marché des films et emballages en plastique pour les produits d'entretien, l'industrie agroalimentaire et l'agrochimie.





#### L'EXEMPLE DE CLEANCUP®

CLEANCUP® est une solution clé en main qui distribue, collecte et lave automatiquement, sur place, des verres réutilisables dans le but de supprimer l'usage des gobelets jetables et améliorer la façon de boire dans les campus, entreprises et collectivités. Fondé par Eléonore Blondeau, toute jeune diplômée de l'EMLYON Business School de Lyon, Clean CUP a été Lauréat en 2017 du CIRCULAR CHALLENGE organisé par Citeo.





## TÉMOIGNAGE **Cécile Sémériva**Directrice Innovation

eriva

« L'économie circulaire est un vivier d'innovations: des projets à impact environnemental et social positifs, proposant un nouveau modèle économique, se créent chaque jour sur nos territoires.

Il est essentiel d'élargir le champ de l'innovation et d'aller à la rencontre des écosystèmes territoriaux. Connecter les sphères environnementale, sociale et économique est la condition pour accélérer la transition vers l'économie circulaire.

Dans cette optique le dispositif d'innovation de Citeo mène des actions en région pour fédérer les acteurs (porteurs de projet, entreprises, acteurs

publics, associations...) autour de problématiques

en œuvre de solutions circulaires sur les territoires.»

communes et accompagner la recherche et mise

## Circular Challenge, le dispositif de détection et d'accélération de l'innovation de Citeo

Circular Challenge est un dispositif de détection et d'accélération de l'innovation dans l'économie circulaire. Créé en 2016, ce concours, porté par Citeo, s'adresse aux entrepreneurs innovants dont les projets ont le potentiel de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux du XXIº siècle et d'être des vecteurs de la 'circularisation' de la société. En 2017, Circular Challenge a sourcé près de 300 projets à travers le monde sur l'ensemble de la chaine de valeur des filières papiers et emballages.

L'ambition du premier concours pour les startups de l'économie circulaire en Europe est:

- de détecter les innovations potentiellement disruptives sur l'ensemble de la chaine de valeur,
- de consolider les solutions les plus prometteuses en les accompagnant sur leurs problématiques 'early-développement' et en particulier leurs modalités de financement,

AR CHA

d'accélérer leur adoption par l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Les startups détectées en 2017 s'attaquent à différentes problématiques sur l'ensemble de la chaine de valeur de l'économie circulaire et s'inscrivent dans les tendances sociétales actuelles: nouveaux débouchés pour les déchets plastique, amélioration du geste de tri, consommation hors foyer et nouveaux matériaux, remplacement des gobelets plastiques.



Les rencontres Citeo au cœur des territoires

#### CITEO PROPOSE

- de développer des partenariats incubateurs, tiers-lieux, pôles de compétitivité, universités, écoles d'ingénieurs, associations etc.
- d'identifier les projets répondant aux problématiques environnementales et sociétales de l'économie circulaire, leur donner de la visibilité et des opportunités de croissance en s'appuyant sur les parties prenantes de Citeo
- d'organiser un BarCamp de l'innovation rassemblant l'ensemble des acteurs autour des problématiques spécifiques d'innovation dans l'économie circulaire en région Auvergne-Rhône-Alpes

2.



## TÉMOIGNAGE Catherine Giraud-Mainand

Titulaire chaire Recyclage Ecole Centrale de Lyon

#### Quelles sont les activités de la chaire ?

Créée en 2012, la chaire dédiée au Recyclage et à l'Économie Circulaire est basée sur 3 piliers: la formation, la sensibilisation, la recherche. Elle a pour objectif de sensibiliser les étudiants de l'École Centrale et d'emlyon business school, à l'impact de leurs activités et des activités humaines en général sur l'environnement. Cette sensibilisation passe par la mise en place de cours, inscrits dans le cursus des élèves ingénieurs, de projets d'élèves proposés par les entreprises ou la collectivité, et un certain nombre d'actions de sensibilisation dans le cadre des activités des étudiants: mise en place du tri sur le campus, intervention de la Métropole, etc.

#### Un point saillant dans cette collaboration?

En 2016 un MOOC dédié à l'éco-conception a été créé. Ouvert à tous, il est renouvelé chaque année pour une période de six semaines sur la plateforme FUN. Et parmi les projets, la volonté de monter avec la métropole de Lyon une session de co-créativité pour imaginer comment faciliter le tri des emballages et du papier dans la ville de demain.

#### Pour plus d'informations:

https://www.facebook.com/ChaireRecyclage Twitter: @MoocEcoresp catherine.giraud-mainand@ec-lyon.fr



Mouvement de palier

« L'association Mouvement de palier forme et accompagne toutes les personnes qui souhaitent agir auprès de leurs voisins et de leurs collègues pour le tri et la réduction des déchets. Les actions et outils proposés aux Ambassadeurs pour leurs immeubles et leurs lieux de travail leur permettent d'agir au quotidien et de faciliter les changements durables de comportement. »

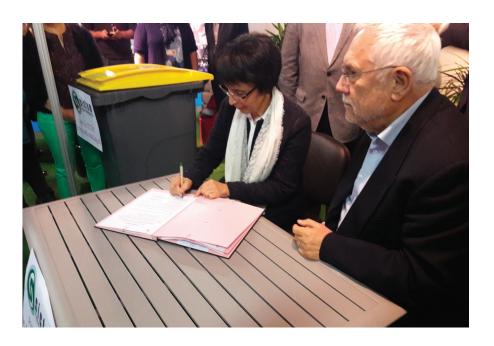
#### MONTLUÇON (03)

## Au SMICTOM de la région Montluconnaise, priorité à l'éducation au tri

Le Président du SICTOM de la région Montluçonnaise, Jean-Pierre Momcilovic a initié un partenariat avec l'éducation nationale sur son territoire matérialisé par la signature d'une convention en octobre 2017.

#### Ce projet vise 2 objectifs principaux:

- · mettre à disposition des bacs jaunes dans les écoles,
- former les enseignants afin qu'ils transmettent aux enfants le désir de tri.



## Les référents Citeo

## ATELIER ÉCO-CONCEPTION



**Sophie Bonnier** Responsable Éco-conception sophie.bonnier@citeo.com



Sophie Nguyen Buu Cuong Responsable Développement Nouveaux Services sophie.nguyen@citeo.com

#### ATELIER INNOVATION



Cécile Semeriva
Directrice Innovation
cecile.semeriva@citeo.com



Anne-Sophie Michel
Chef de projet innovation
annesophie.michel@citeo.com























## Les référents Citeo Auvergne-Rhône-Alpes



Richard Quemin
Directeur Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
richard.quemin@citeo.com
04 72 81 03 76
06 88 64 13 08



Isabelle Cabrol
Responsable des Opérations
isabelle.cabrol@citeo.com
04 72 81 03 96
06 82 53 04 84
Dpts: 38, 73



Jean-François Alliod Responsable des Opérations jeanfrancois.alliod@citeo.com 04 72 81 03 83 07 61 54 79 09 Dpts: 01, 07, 26



Anne Mallisard
Responsable des Opérations
anne.malissard@citeo.com
06 68 93 30 11
Dpts : 74



Cynthia Truscello
Responsable des Opérations
cynthia.truscello@citeo.com
04 72 81 03 77
06 37 02 19 62
Dpts: 03, 43, 63



Thomas Flusin
Responsable des Opérations
thomas.flusin@citeo.com
04 72 81 03 79
06 74 41 05 41
Dpts: 15, 42, 69



Sandrine Thesillat
Assistante de Région
sandrine.thesillat@citeo.com
04 72 81 03 81



Tous les papiers se trient et se recyclent, ce document aussi!



50, boulevard Haussmann - 75009 Paris
T. 01 81 69 06 00 - www.citeo.com - clients.papiers@citeo.com